

# Conditions générales d'inscription

## ► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. Pour garantir la **qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

*Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.*

Montant total de l'inscription

Fait à  Le

Signature précédée de la mention *lu et approuvé*.

**prépasup**

*Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat*

# Écoles d'ingénieurs accessibles après le bac

NOM  PRÉNOM

Adresse

Code postal  Ville

Tél. mobile étudiant  Tél. mobile parents

e-mail  @

Établissement fréquenté

Études envisagées après le bac

## ● Notes moyennes des premiers trimestres et note de l'écrit du bac français

Maths  Phys.-Chimie  Anglais  Bac

● **Concours présenté(s)**  Puissance 11  Avenir  Alpha  
 GEIPI/Polytech  Advance

## ► Stage(s) choisi(s) ▼

### ● Stages d'hiver 2016-2017

**Initiation** (19-23 décembre)

**Hiver n°1** (6-10 fév.)

Puissance 11  
 Avenir  
 Stage mixte

**Hiver n°2** (13-17 fév.)

Puissance 11  
 Avenir  
 Stage mixte

**Hiver n°3** (20-24 fév.)

Stage mixte

● **Stage week-ends 2017**  **Week-ends 2017** (18-19 mars + 1<sup>er</sup>-2 avril)

● **Concours blanc supplémentaire 2017**  Dim. 26 mars, orientation Puissance 11

Dim. 26 mars, orientation Avenir

### ● Stages de printemps 2017

**Printemps n°1** (3-7 avr.)

Puissance 11  
 Avenir  
 Stage mixte

**Printemps n°2** (10-14 avr.)

Puissance 11  
 Avenir  
 Stage mixte

**Printemps n°3** (17-21 avr.)

Stage mixte

### ● Stage week-end spécial "GEIPI-Polytech"

11-12 février

11-12 mars

8-9 avril

● **Stages de préparation à l'entretien**  18 février 2017  15 avril 2017

**Date et signature obligatoires ci-contre**

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2016-2017

## ► Inscription ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Affranchir  
au tarif lettre  
en vigueur

Melle - M.

prépasup 16 B, rue de l'Estrapade 75005 Paris

### Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [ ] Mademoiselle, Monsieur, nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles d'ingénieurs accessibles après le baccalauréat" 2016-2017 et vous en remercions.

#### ● Stages d'hiver 2015-2016

- Initiation (19-23 décembre)
- Hiver n°1 (6-10 fév.)  Hiver n°2 (13-17 fév.)  Hiver n°3 (20-24 fév.)
- Puissance 11 seul  Puissance 11 seul
- Avenir seul  Avenir seul
- Stage mixte  Stage mixte

#### ● Stages week-ends 2017

Week-ends 2017 (18-19 mars + 1<sup>er</sup>-2 avril)

#### ● Concours blanc supplémentaire 2017

Dimanche 26 mars, orientation Puissance 11  
 Dimanche 26 mars, orientation Avenir

#### ● Stages de printemps 2017

- Printemps n°1 (3-7 avril)  Printemps n°2 (10-14 avril)  Printemps n°3 (17-21 avr.)
- Puissance 11 seul  Puissance 11 seul
- Avenir seul  Avenir seul
- Stage mixte  Stage mixte

#### ● Stage week-end spécial "GEIPI-Polytech"

11-12 février  11-12 mars  8-9 avril

#### ● Stages de préparation à l'entretien

18 février 2017  15 avril 2017

Votre dossier est  Complet  Incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions